

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 NOVEMBRE 2009

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 12 novembre 2009 à 20 heures 00, en la Mairie d'Amfreville les Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Francis de Brandt Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Laurent Guérillon, Maurice Levillain et Guillaume Llobet.

Absent non excusé : Mr Hubert Paillette.

Mr Guillaume Llobet est désigné secrétaire

Adoption du compte-rendu de la réunion du 23 juillet 2009.

Rapport des commissions

| <u>Commission</u> | <u>Délégué</u> | <u>Remarque</u> |
|-------------------------|-------------------|--|
| AACD | Maurice Levillain | Assemblée Générale |
| ADMR | Alain Lebouc | Assemblée Générale |
| COMCOM Environnement | Alain Lebouc | Rapport d'activités du SMITVAD 2008 : 42000 tonnes d'ordures ménagères Coût moyen du traitement : 62,00€ HT la tonne Nécessité de privilégier le tri sélectif et l'utilisation des conteneurs (3 conteneurs à disposition route de Berville) A l'étude Agrandissement de la déchetterie de Doudeville |
| COMCOM Tourisme | Thierry Beaudou | Commune non représentée. (Prévoir changement de Délégué) |
| SIVOSS | Maurice Levillain | Etude en cours suite effondrement zone du gymnase (Collège) |
| Syndicat d'Eau (SIEPA) | Francis de Brandt | Commune non représentée |

Restauration scolaire maternelle et primaire de Doudeville

Le prix du repas de la cantine étant fixé à 4€94 soit une augmentation de 2.69 %, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter la participation communale de 1€23 à 1€36.

Le Conseil Municipal y est favorable.

Délibérations

- Fêtes de fin d'année

Le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 1100.00 € pour les jouets de Noël et la somme de 370.00 € pour le colis des aînés.

Agenda

Samedi 19 décembre 2009 à 17h00 : Fête de Noël et

Samedi 9 janvier 2010 à 17h00 présentation des vœux à la salle communale.

- Modifications des statuts Syndicat d'Eau

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) le Conseil Municipal est consulté pour adopter par délibération le changement d'adresse du Syndicat d'eau (SIEPA) au 36 Bis Rue Augustin Lemerrier à Doudeville et la demande de la Commune de

Doudeville de rattacher le Hameau du Bout Froid au Syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification des statuts du syndicat : changement d'adresse des bureaux du Syndicat et intégration du Hameau du Bout Froid.

- Changement de Délégué

En raison du changement d'horaire des réunions de la Commission Tourisme à la Communauté de Communes (18h30 au lieu de 20h30). Mr Thierry Beaudou, Délégué, ne peut plus assister aux réunions. Monsieur Lebouc se propose de le remplacer.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le changement de délégué.

Le changement de délégué sera porté à la connaissance de la Communauté de Communes.

Suivi recensement des indices de cavités

Lors du recensement des cavités en 2006, les effondrements de chaussée route de la Fosse au Loup (hors agglomération), et de la Ruelle (en agglomération) non pas été référencés. Le référencement, demandé par la DDEA, a permis de positionner le périmètre de sécurité de 60m inconstructible.

Concernant l'effondrement situé en agglomération sur une voie communale et référencé dans la Ruelle, le Conseil Municipal retient l'option de faire effectuer, à terme, des sondages de reconnaissance. Seule cette option peut permettre, éventuellement, de lever l'interdiction de construire.

Schéma des eaux pluviales

Monsieur Lebouc présente au Conseil Municipal les axes de ruissellement et les propositions d'aménagement suite au rapport de la gestion des eaux pluviales du bureau d'études INGETEC.

A ce jour, seul l'aménagement sur la VC 401 Hameau de Bosc-Mare est envisagé en fonction du budget voté pour les travaux de voirie en commun avec la commune de Berville en Caux prévus courant 2010.

Impasse de la Mare Hameau de Bosc-Mare

Le Conseil Municipal n'est plus favorable à la réfection de la voirie Impasse de la Mare Hameau de Bosc-Mare sans la contribution de la commune de Doudeville.

Charte paysagère & Carte communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des projets charte paysagère et carte communale.

Charte paysagère : la subvention demandée auprès du Conseil Général devrait être accordée courant mois de Novembre.

Carte communale : en préambule à la présentation aux membres du Conseil Municipal du nouveau projet déterminant la zone constructible sur la commune, Monsieur le Maire précise que ce nouveau projet prend en compte :

- l'étude de la gestion des eaux pluviales (axes de ruissellement),
- la modification des périmètres sanitaires,
- le potentiel d'urbanisation de la commune dans les 5 à 10 à venir en termes de ressources des différents réseaux, (eau, électricité, défense incendie, voiries...)
- les capacités financières de la commune. (budget de fonctionnement et d'investissement)

D'autre part ce projet de zone constructible doit être validé par les services de la DDEA (représentant de l'Etat) avant approbation par Monsieur le Préfet.

Pour respecter la procédure d'élaboration de cette carte communale, il est prévu

- une réunion de présentation aux habitants de la commune
- une enquête publique pour permettre à chacun de s'exprimer en mairie.

L'approbation de la carte communale par Monsieur le Préfet doit être obtenue dans les 5 mois à venir, délai maximum pour le versement des subventions.

Monsieur Alain Lebouc rappelle que ce projet a pris beaucoup de retard et a déjà fait l'objet d'une demande de prorogation de subvention auprès du Conseil Général.

A noter que la carte communale peut être révisée périodiquement.

Après de longs échanges dûs aux divergences de points de vue, Monsieur le Maire propose ce projet au vote à mains levées.

| | | | |
|------------|---|--|--|
| Abstention | Néant | | |
| Contre | Mr Francis de Brant | | |
| Pour | Mrs Alain Lebouc ; Paul Guérillon ; Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Laurent Guérillon, Maurice Levillain et Guillaume Llobet. | | |

Le projet est adopté par 7 voix pour et 1 voix contre.

Mr Francis de Brandt quitte la séance à 23h10.

Questions diverses

Tondeuse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du devis de réparation de la tondeuse d'un montant de 200 €.

Le Conseil Municipal décide d'acheter une tondeuse neuve plutôt que d'effectuer des réparations sur une tondeuse usagée.

Fête Inter village

La commune de Criquetot sur Ouville propose d'organiser courant mai 2010 des jeux inter villages, Mr Laurent Guérillon se propose de prendre contact avec les organisateurs de ces jeux.

Tracteur

Le tracteur sera livré courant décembre et remisé chez Mr Guérillon Olivier.

Changement de personnel

Mme Lucie Lefebvre, agent d'entretien, ayant donné sa démission, Mme Malika Beurion la remplace depuis le 1^{er} novembre 2009.

Stationnement véhicules du locataire

Le Conseil Municipal confirme l'accord verbal permettant le stationnement de 2 véhicules dans la cour de la mairie pour le locataire, Ce droit de stationnement sera inscrit dans le bail d'habitation.

Recensement agricole 2010

La commission agricole composée de Mrs Francis de Brandt et Didier Guérillon s'est réunie le lundi 9 novembre pour établir la liste des exploitations à enquêter pour préparer le recensement prévu en 2010.

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h30